

1
276

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 1833.

TABLEAU des amendemens adoptés dans les
budgets des finances et des remboursemens
et non valeurs.

Budget des finances.

	CRÉDITS demandes par le gouvernement.	CRÉDITS accordés par la Chambre.	
CHAPITRE 1^{er}.			
<i>Administration centrale.</i>			
ART. 1 ^{er} . Traitement et indemnités de logement du Ministre .	25,000 "	25,000 "	
— 2 Id. id. des employés autres que ceux proportionnels de l'enregistrement.	390,860 "	365,000 "	
— 3 Matériel et dépenses diverses.	45,000 "	45,000 "	
— 4 Service de la Monnaie.	25,280 "	21,280 "	
— 5 Magasin général des papiers.	80,000 "	80,000 "	
			536,280 "
CHAPITRE II.			
<i>Administration de la trésorerie générale dans les provinces.</i>			
ART. 1 ^{er} . Traitement des employés.	87,428 57	80,000 "	
— 2 Caissier général de l'État.	240,000 "	240,000 "	
			320,000 "
CHAPITRE III.			
<i>Administration des contributions directes, douanes, accises, garanties, poids et mesures dans les provinces.</i>			
ART. 1 ^{er} . Traitement des employés. (Dépenses générales). .	6,482,975 "	6,489,825 "	
(Territoires cédés).	222,090 "	222,090 "	
— 2. Matériel et dépenses diverses. (Dépenses générales). .	486,410 "	400,000 "	
(Territoires cédés).	14,250 "	12,593 "	
			7,124,508 "
CHAPITRE IV.			
<i>Administration de l'enregistrement et des domaines dans les provinces.</i>			
ART. 1 ^{er} . Traitement des employés. (Dépenses générales). .	737,370 "	737,370 "	
Id. (Territoires cédés).	71,030 "	71,030 "	
— 2. Remises des receveurs. (Dépenses générales). . .	670,700 "	670,700 "	
Id. (Territoires cédés).	31,710 "	31,710 "	
— 3. Matériel et dépenses diverses. (Dépenses générales). .	386,180 "	206,400 "	
Id. (Territoires cédés).	164,200 "	164,200 "	
			1,881,410 "
CHAPITRE V.			
<i>Administration des postes dans les provinces.</i>			
ART. 1 ^{er} . Traitement des employés. (Dépenses générales). .	255,940 "	255,940 "	
Id. (Territoires cédés).	7,380 "	7,380 "	
— 2. Matériel et dépenses diverses. (Dépenses générales). .	351,830 "	326,830 "	
Id. (Territoires cédés).	17,137 "	17,137 "	
(L'art. 3, service rural) a été supprimé.			
			607,287 "
CHAPITRE VI.			
<i>Administration du cadastre dans les provinces.</i>			
ART. 1 ^{er} . Traitement des employés.	237,670 "	237,670 "	
— 2. Matériel et dépenses diverses.	334,800 "	334,800 "	
			572,470 "
TOTAUX. fr.			11,041,955 "

TITRE IV.

Remboursemens.

ART. 1 ^{er} .	Non-valeurs sur le foncier.	Fr.	200,750	»
— 2.	Id. sur l'impôt personnel.	—	350,000	»
— 3.	Id. sur la patente.	—	91,000	»
— 4.	Id. sur les redevances des mines.	—	10,050	»
— 5.	Restitution des sommes indûment perçues (mémoire).			
— 6.	Attribution d'amendes, saisies et confiscations (mémoire).			
			Fr.	651,800 »

TITRE V.

Dépenses pour ordre.

ART. 1 ^{er} .	Frais d'expertise sur la contribution personnelle.	Fr.	25,000	»
— 2	Frais d'ouverture des entrepôts (mémoire).			

Les obligations et réserves, portées à la loi du 8 mai 1832, sont continuées.

Il sera porté par addition au budget des voies et moyens les recettes suivantes :

Intérêts des capitaux des cautionnemens.	—	71,000	»
--	---	--------	---

Recettes pour ordre.

N ^o 1.	Frais d'expertise des contributions personnelles.	—	25,000	»
— 2.	Frais d'ouverture des entrepôts (mémoire).			